



Communiqué de presse

4 décembre 2015

LA VALLEE DE CHAMONIX INVITEE A LA COP 21

La candidature de la vallée de Chamonix-Mont-Blanc au titre de « territoire à énergie positive » a été validée par le jury le 17 novembre dernier.

Pour marquer et récompenser l'engagement des territoires en faveur de la transition énergétique, Madame ROYAL, ministre du développement durable, a souhaité **inviter les territoires lauréats de la démarche TEPOS à une séquence de la COP 21 consacrée à la mise en valeur des collectivités françaises.**

Ce rendez-vous aura lieu mardi 8 décembre à 12h30 sur le site du Bourget dédié aux négociations climatiques internationales.

Voici la réaction d'Eric FOURNIER, président de la communauté de communes de la vallée de Chamonix-Mont-Blanc sur cette initiative :

« La vallée de Chamonix est **particulièrement fière de voir ses efforts et ses engagements en faveur de la transition énergétique doublement récompensés** : à la fois par l'attribution du label TEPOS et par cette invitation à participer directement à la COP 21.

Je serai ainsi présent ce mardi à Paris pour témoigner de la mobilisation active de la vallée qui a multiplié ces dernières années les actions concrètes pour :

- développer les transports collectifs avec la complémentarité des réseaux ferroviaire et urbain
- inciter les habitants à rénover leur habitat pour réduire leurs consommations énergétiques
- identifier le potentiel d'énergies renouvelables et leur faire fructifier concrètement : plusieurs démarches sont en cours en ce sens.

Compte tenu de **cet engagement massif, la vallée ne manquera pas de rappeler une nouvelle fois les attentes qui sont les siennes auprès de l'Etat pour que l'enjeu de la préservation de la qualité de l'air débouche enfin** sur des mesures de régulation plus stricte de la circulation des P.L. les plus polluants. La COP 21 doit en effet faire sentir ses effets sur l'ensemble des territoires !».